ROUBAIX

REDACTION : 39, rue Pauvrée. Tél. 9.51
DEPOT CENTRAL : 13, rue du Bassin

Un cadavre dans le canal

Quai de Wattrelos on a retrouvé dimanche après-midi vers 3 heures, le cadavre d'un nommé Théodule Demeire, sujet belge, domicilié à Dottignies (au-delà de la frontière).

Les constatations d'usage ont été faites par M. le docteur Jacquemont ; elles laissent supposer que la mort est due à un accident.

Les Elections Consulaires

LES CANDIDATS DES DETAILLANTS SONT ELUS

Comme il fallait s'y attendre, les quatre candidats présentés par la Fédération des Syndicats des commerçants détaillants, aux sièges vacants de juges-suppléants au Tribunal de Commerce, ont été élus hier.

Sur 3.600 inscrits, 801 électeurs ont voté. Il y a eu 11 bulletins nuls. Les résultats obtenus sont les suivants :

MM. Foëlix, 791 voix ; Lescrenier, 790 ; Hirsch, 790 ; Dupuis, 789.

Le Tribunal ne pourra néanmoins fonctionner, puisqu'il ne possède pas de juges titulaires et que les suppléants ne peuvent être titularisés qu'après deux ans de suppléance.

Pour éviter le surmenage de l'estomac, prendre avant le repas du soir un GRAIN DE VALS laxatif dépuratif, résultat le lendemain, régularise fonctionnement, évite obésité, congestions et malaises. 3778-3

A la Chambre de commerce

Voici le compte-rendu de la réunion du 5 mai :

L'IMPOT SUR LES SALAIRES. — Par une délibération du 24 février 1922, la Chambre de Commerce de Roubaix a protesté contre l'emploi pour le recouvrement des contributions directes, d'appositions au paiement des salaires, prélevées entre les mains des employeurs et a émis le voeu que soit suspendue l'application des dispositions de l'art. 2 de la loi du 12 novembre 1918. Le Ministre des Finances répond qu'il n'a jamais été question de faire des patrons des collecteurs d'impôts, mais que l'abandon de la loi de 1918 ne saurait, à l'heure actuelle, être envisagé, parce qu'elle ménage les intérêts du contribuable, tout en donnant au Trésor, les moyens d'action qui lui sont indispensables.

COEFFICIENTS DE MAJORATION APPLIQUES AUX DROITS DE DOUANE. — En prévision de la revision d'ensemble qui doit être faite des coefficients de majoration des droits de douane, la Chambre de Commerce de Roubaix a émis l'avis que les coefficients actuels soient maintenus pour les laines peignées, les fils de laine peignée et cardée, les fils de coton, les tissus de laine, les tissus pour ameublement et les tapis. La Chambre a spécifié, toutefois, qu'à la rigueur, la réduction du coefficient 4 pour les fils de laine peignée, pourrait être envisagée, mais d'une façon très légère ; que le coefficient relatif aux tissus d'ameublement de soie et coton pourrait être ramené à 4 ; que les coefficient des velours de coton pour ameublement pourrait être ramené à 2 ; que le coefficient relatif aux tapisseries de coton, pourrait être réduit à 4 ou 3 ; que le coefficient, pour les velours de lin, pourrait être abaissé aux environs de 5.

Par contre, pour les tissus tout soie, le coefficient devrait plutôt être augmenté. Pour la bonneterie, une modification des coefficients actuels est demandée. Pour la teinture, il est proposé de porter de 3 à 6 le coefficient appliqué aux droits sur les produits tinctoriaux visés par le n. 204 du Tarif Douanier.

Cette protestation n'a pas lieu de s'étendre aux matières colorantes qui ne sont pas encore fabriquées en France.

L'HEURE D'ETE ET L'OUVERTURE DES BUREAUX DE DOUANE. — Comme suite à une question qui lui a été posée, relativement à l'application de l'heure d'été aux bureaux de Douane de Campagne, la Chambre de Commerce que ces bureaux doivent être ouverts aux heures légales, comme le sont les bureaux de tous les autres services publics.

CHARBONS ALLEMANDS. — La Chambre de Commerce reçoit communication de la réponse de M. le Ministre des Travaux Publics à la déclaration que les charbons de réparation puissent parvenir librement dans la Région du Nord, et ce, afin que cette région profite, elle aussi, de leurs prix inférieurs. Cette réponse est négative.

STATISTIQUES FRANCHISES. — La Chambre décide de mettre à l'étude la réforme du mode d'établissement des statistiques douanières telle qu'elle a été mise en pratique depuis le 1er janvier 1922, cette réforme n'est pas sans soulever quelques critiques.

RETABLISSEMENT DES RELATIONS RAPIDES : CALAIS-BALE VIA LILLE CAMBRAI, LAON. — Répondant à une demande qui lui avait fait la Chambre de Commerce de Roubaix l'Administration du Chemin de fer fait savoir qu'elle compte mettre en marche, à partir du 14 juin prochain de Laon à Lille et vice-versa un nouveau train qui partira de Laon à 8 h. 07 et arrivera à Lille à 10 h. 48 ; en sens inverse, le train 2830 quittera cette dernière gare, à 17 h. 30, après avoir relevé la correspondance du train rapide 2379, venant de Calais (Londres) et parviendra à Laon à 20 h. 10.

Ces deux trains seront en correspondance à Laon avec les trains 1280 et 1281 du service Londres-Bâle, via Amiens-Boulogne, pendant les périodes de circulation de ceux-ci, c'est-à-dire du 1er juin au 29 septembre et du 15 décembre au 24 février. Le train 1280 en provenance de Boulogne quittant Laon vers Bâle à 22 h. 03 et le train 1281 arrivant de Bâle à Laon à 7 h. 52.

LA SUPPRESSION DES OCTROIS. — La Chambre des Députés est saisie d'une proposition de loi tendant à la suppression des octrois partout où ils existent.

Consultée à cet égard, la Chambre de Commerce de Roubaix estime que les taxes d'octroi constituent les ressources principales des Villes qui les perçoivent ; que leur suppression entraînera nécessairement la création de taxes de remplacement qui, malgré le choix judicieux qui pourra être fait, pèseront lourdement sur les habitants et que ce n'est pas au moment où les impôts de toutes sortes accablent les contribuables, qu'il faut donner à ceux-ci la vision d'une nouvelle charge fiscale en préparation.

La Chambre est d'avis, en conséquence, qu'il n'y a pas lieu, quant à présent, du moins, d'envisager la suppression des octrois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

A la grande Brasserie Moderne, Dupriez Désiré, rue de Roubaix, 220, à Tourcoing, 20 jours. — Chez Pollet frères, Leclercq Louis, rue Boëldieu, 3, à Wattrelos, 12 j. — Chez Masurel et Cie, Fauvarque Zélie, rue du Duc, à Roubaix, 15 j. — Chez Wibaux Florin, Leblanc Henri, rue des Arts, 188 à Roubaix, 12 j. — Chez Ternynck frères, Anselme Henri, rue de la Baillerie, 16, à Wattrelos, 15 j. — Chez Grulois, Cornille Léa, rue de Leers, rangée de l'Enfer, Wattrelos, 12 j. — Chez Etienne Motte, Williaert Emile, rue du Carligny, 117 à Roubaix, 2 mois. — Chez Etienne Motte, Lemahieu Henri, rue du Vert-Pré, 21, à Lys-lez-Lannoy, 1 mois. — A la Teinturerie rue Lannes, 50, Pollet François, rue Sainte-Elisabeth, à Roubaix, 15 jours. — Chez Ternynck fils, Quétière Julien, rue de l'Epinette, 60, à Mouveaux, 15 j. — Chez Désiré Decock, Losfeld Jules, rue du Pile c. Delannoy, 15 j. — A la Lainière de Roubaix, Bossuyt Gustave, rue de Béthune, 32, à Wattrelos, 40 j. — Chez Ch. Toulemonde, Manderick Alphonse, rue des Hirondelles, 20, à Herseaux (Belgique), 15 j. — Chez Wibaux Florin, Libeer Pierre, rue Pauvrée, 15, Roubaix, 12 j. — A la Brasserie Roubaisienne, Gourdin Jean, rue des Girondins, 33, Tourcoing, 12 j. — A la Société Anonyme de Peignage, rue d'Alger, Fetton Blanche, carrière du Moulin, 46, à Leers, 12 j. — Chez Motte-Marquette réunis, Vanspraughe Hilaire, rue de Molière, 26, Tourcoing, 11 j. — Chez Emile Wattelle, Dubrunfaut Fernand, rue Vallon, 27, Roubaix, 20 j. — Chez Alfred Delcourt, Vanhuys Jules, rue de Madagascar, Tourcoing, 15 j. — Condition Publique, place Faidherbe, Arthur Delbecq, rue Paul Wante, 6, Roubaix, 15 j. — A la Société Anonyme de l'Alma, César Dubois, rue d'Alma, fort Frasez, 79, Roubaix, 12 j. — Chez Hannart-Motte-Marquette, Meunier Jules, rue St-Jean, 26, à Roubaix, 15 j. — Chez Cavrois Mahieu, Vienne Adolphe, rue Decrème, c. Roussel, 227, Roubaix, 12 j. — Chez Poullet Demeestère, Dupré Honoré, rue Mazagran, 7, à Lille, 15 j. — Chez F. Vanoutryve, Vanmackelberghe Richard, rue de Lille, 174, à Mouvaux, 20 j. — Chez Victor Teyx et Cie, Desruelle Raymond, rue d'Alger, 35, Roubaix, 12 j. — Chez Alfred Motte (les fils), Dhulst Céline, rue Latine, 28, Roubaix, 15 j. — Chez Ternynck fils, Behiels Ferdinand, rue Lafontaine, 27, Roubaix, 12 j. — A la Société Anonyme de Peignage, rue d'Alger, Crowels Albertine, rue d'Alger, c. Cateau, 8, Roubaix, 15 j. — Chez D. Wibaux, Hélène Demeulenaere, rue Rolin, 7, Roubaix, 11 j. — Chez Pau Jonville, Stenhoorts Achille, rue d'Alma, fort Frasez, 9, Roubaix, 50 j. — Chez Alfred Motte f. et Jules Porisse, Delaitre Amand, rue Franklin, 82, c. Espérance, 4, Roubaix, 15 j. — Chez Motte-Bossut fils, Rellinck Emile, rue de la Tuilerie, c. Leconte, 2, Roubaix, 12 j. — Huilerles de Roubaix et d'Odessa, Demouveaux Georges, rue Miribel, 14, Wattrelos, 12 j.

LE FETES DE L'EPEULE

L'annonce de notre Carnaval d'été, ainsi que la nomination de la reine de l'Epeule et de ses demoiselles d'honneur a suscité un grand enthousiasme parmi la population du quartier ; nombreux déjà ceux qui viennent offrir leur concours. Aussi le Comité a décidé étant donné l'affluence de demandes de renseignements, d'établir une permanence au siège central, les mardis, de 18 à 20 heures et les dimanches, de 10 heures à midi : on peut y adresser les adhésions pour le Carnaval d'été, l'élection de la reine et de ses demoiselles d'honneur, ainsi que pour le Corso fleuri et tout ce qui concerne les fêtes.

Le Comité fait un pressant appel aux jeunes filles et jeunes gens qui désireraient quêter pendant la durée des festivités et rappelle que le produit des quêtes est destiné au monument des Roubaisiens morts pendant la guerre. Dans la réunion qu'il tiendra mardi prochain, il arrêtera l'itinéraire du cortège.

Nous rappelons que les adhésions pour l'élection de la reine et de ses demoiselles d'honneur sont reçues, jusqu'au 11 mai, celles pour le Carnaval d'été et le Corso fleuri jusqu'au 21 juin.

La ducasse de l'Epeule, qui va reprendre sa vitalité d'avant-guerre est assuré d'un gros succès ; en effet, nombreux sont déjà les forains qui ont répondu à l'appel du Comité.

AMICALE DE LA RUE DU BOIS

Ce soir lundi, à 18 h. 30, dans une des salles de l'Ecole, réunion du Comité directeur. Sont spécialement invités à cette réunion, MM. Jean Fretin, Debaere, Boutteville, Leignel, Berthe et Malfait.

ETAT CIVIL

Naissances. — Odette Duflot, rue Lannes, 22. — Marcelle Vanhaecke, rue de la Boule d'Or, cour Carpentier, 3. — Simone Van Coppenolle, rue du Moulin, 39.

Décès. — Albert Craye, 63 ans, rue Jouffroy, 181. — Eugénie Dernoncourt, épouse Vanmeenen, 41 ans, rue Decrème, 77.

SARDINES COCAGNE
TOUJOURS
HUILE D'OLIVE PURE
TOURCOING
BUREAU : 2, Place de l'Hôtel de Ville
Téléphone : 9,85

LES FETES DU 28 MAI

On nous communique :

Le comité organisateur, et MM. les membres de la commission des finances de la Fête du patriotisme et de bienfaisance de Tourcoing, remercient leurs nombreux concitoyens qui ont déjà envoyé leurs généreuses souscriptions, afin que cette manifestation soit digne de notre grande cité laborieuse. Ils adressent un nouvel appel à leurs concitoyens et leur seraient reconnaissants de vouloir bien témoigner leur désir d'y contribuer, en adressant leurs souscriptions soit à M. Léon Jung, trésorier du comité organisateur, 86, rue de Lille à Tourcoing, soit en la versant directement chez M. J. Joire, banquier, rue de Lille, 49, à Tourcoing. — Pour le comité organisateur, Jacques Masurel-Lepoutre, conseiller municipal.

Quatrième liste de souscriptions.— Chambre de Commerce de Tourcoing, 500 ; Etablissement Sion frères, 500 ; MM. Masse Pollet et fils, 250 ; J. Wattine Lamourette, 200 ; Mme Reboux, 200 ; B. Destrebecq, 100; Deullin et Naessens, 100 ; Vve I. Fourre et P. 100; A. Rombeau et Cie, 100; Anonyme, 100 ; Mahieu et Desort, 50 ; L. et D. Dervaux, 50 ; J. Bohin fils, 50 ; F. Odoux, 50 ; Denis Grau, 50 ; Segard-Hennebois, 50; Le personnel de la Monsegard, 25 ; Reynaud, 50 ; Oger, 50 ; C. et L. Declercq, 50; Mlle Giet, 30 ; café Moderne, 30 ; grand café, 25 ; Brivet, 25 ; Dael, 25 ; Blondeau, 25 ; Fourrure-Tiberghien, 25 ; L. Florin, 20; L. Delrue, 20 ; P. Corion fils, 20 ; Barbenson, 20 ; Rommens, 20 ; Maréchal, 20 ; Germain, 20 ; Vanneufville, 20 ; Keirsgiester, 20; M. Dupont, 20 ; Vermeesch, 10 ; F. Uzeel, 10 ; Thérin, 10 ; Scurbecq, 10 ; P. Capelle, 10 ; Van Eslande, 10 ; Dugauquiez, 10 ; Vasse, 10 ; anonyme, 10.

LE COIN DES CONTRAVENTIONS

Des rapports de contraventions sont relevées pour ivresse et tapage nocturne, contre : D. E., 17 ans, perceur, rue Hoché, 18 ; P. L., 21 ans, rattacheur, rue de Neuville, 8; M. H., 25 ans, ardoisier, rue de l'Epine, 66, et L. F., 19 ans, même adresse. — Pour fermeture tardive de leurs établissements, contre veuve V., cabaretière, 247, rue de Gand, et veuve D., cafetière, 14, Grande-Place.

OUVERTURE D UJARDIN BOTANIQUE

Au retour de la belle saison, l'Administration municipale, toujours à la recherche de ce qui peut être agréable à nos concitoyens, a décidé l'ouverture du Jardin Botanique, à la grande joie des amateurs d'air et de verdure. Si les fleurs y sont encore rares à cette époque peu favorisée de l'année, les pelouses sont magnifiques, délicieusement vallonées, et les arbustes variés dont les feuilles se colorent de façons si diverses, au printemps, forment, par leurs oppositions, des contrastes ravissants lorsqu'un rayon de soleil s'y glisse vers la chute du jour.

GROUPE DES REMPLAÇANTS

Dimanche, à 15 heures, a eu lieu dans la salle du Conservatoire de musique square de l'Hôtel de Ville, l'assemblée générale des adhérents du groupe des Remplaçants. La salle était beaucoup trop petite pour contenir l'assistance.

La réunion était présidée par M. Bonnel, vice-président, ayant à ses côtés Mme Orellio, vice-présidente ; Leclercq, secrétaire-trésorier ; MM. Brunel et Descy, membres de la commission.

M. Leclercq exposa la situation financière du groupe, et exprima ses remerciements aux membres bienfaiteurs de l'Œuvre et à la Fédération.

M. Boyaval, secrétaire administratif de la Fédération, donna quelques explications sur le fonctionnement et les bienfaits de l'œuvre des Pupilles de la Nation.

M. Tonnel, après avoir remercié la nombreuse assistance, et adressé un hommage à nos braves tombés au champ d'honneur, procéda avec la commission à une distribution d'objets, et de vêtements aux jeunes Pupilles de la Nation. Puis une magnifique tombola clôtura la réunion.

AUX HALLES

Il a été vendu samedi aux Halles Centrales :

73 kilos épinards de 1.40 à 1.50 ; 4 colis de 30 laitues à 28 fr.; 1.068 kilos de pommes de terre, à 0,40 ; 9 kilos persil à 2,50; 55 kilos petits pois, à 2.75 ; 220 kilos de beurre, à 9 fr.; 429 bottes de 10 poireaux de 1.30 à 1.50 ; 345 kilos jambon cuit et desossée de 8.50 à 9 fr.; 37 kilos Gouda, à 3.25 ; 10.760 oeufs de 0.27 à 0.31 ; 82 kilos Hollande de 4.75 à 8 fr.; 90 kilos chocolat de 3.50 à 4 fr.; 12 kilos Hollande rouge à 4.25.

MALACEINE
CRÈME DE TOILETTE
MALACEINE

Autour de Roubaix-Tourcoing

WASQUEHAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie vendredi soir à sept heures et demie, sous la présidence de M. Henri Destailleur, maire. Lecture est donnée du procès-verbal de la réunion précédente. M. Dubus, secrétaire, fait remarquer, à propos du Crédit de 60.000 francs pour l'adjudication de travaux, que le Conseil a voté ce crédit sous réserve du remboursement par le service des dommages de guerre. M. Lesaffre, adjoint, au sujet des fermes du Bureau de bienfaisance, proteste contre le renouvellement du bail et décline toute responsabilité. M. Lesaffre déclare regretter l'absence de M. Delahaye, conseiller municipal faisant partie du Bureau de bienfaisance.

Le Conseil s'associe à M. Lesaffre pour constater qu'il n'a pas été informé du renouvellement du bail. M. Daniel Leveugle adjoint fait également remarquer qu'il avait demandé une parcelle de terrain pour le gymnase.

On aborde ensuite l'ordre du jour.

SANTE PUBLIQUE. — Le Conseil vote le crédit pour les dépenses de 1914 à 1919. Cette question avait été ajournée en signe de protestation.

SOCIETE DE SECOURS AUX BLESSES MILITAIRES. — Le principe d'une subvention est voté et le montant sera fixé par la commission des finances

AUTORISATION DE RECETTES ET DEPENSES. — L'autorisation de recettes et dépenses (exercice 1921) est voté. Les recettes s'élèvent à 95.000 francs, desquels sont à déduire plusieurs dépenses.

INSPECTION DU TRAVAIL. — Une subvention annuelle de 250 francs est accordée à M. l'inspecteur du travail pour les services rendus aux ouvriers.

SERVICE D'INHUMATION. — Le Conseil approuve le tarif présenté par le concessionnaire, sous réserve de diminution le cas échéant.

EAU POTABLE AU CAPREAU. — Après avis de la commission des finances, le Conseil décide de participer aux dépenses dans la proportion de 62.500 francs et d'assurer une garantie de 18.750 francs pendant trois ans.

DUCASSE DES BOERS.. — Une subvention de 100 francs est accordée pour la ducasse du quartier des Boers, qui aura lieu le 18 juin.

LOGEMENT POUR FAMILLES NOMBREUSES. — M. le Maire donne lecture d'une lettre de l'Office départemental d'habitations à bon marché. Aux clauses de cette lettre, le Conseil devrait inscrire pendant 20 ans, une somme de 75.000 francs au budget et chaque maison aurait un loyer de 100 francs. Cette proposition est repoussée, étant trop onéreuse. M. Seynave propose l'inscription au budget d'une somme annuelle de 50.000 francs, qui servirait à construire plusieurs maisons. M. Lesaffre demande que le Conseil appuie le vœu déposé par M. Lebas au Conseil général, sur les habitations ouvrières. Le Conseil adopte ces deux dernières propositions et décide d'examiner l'engagement de pourparlers avec une société immobilière de Roubaix.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Le Conseil décide le vote d'un crédit destiné à l'organisation de tombolas pour les mères qui suivent les consultations de nourrissons. Après deux ans de présence dans ces consultations, il sera accordé un lit d'enfant.

ECOLES MATERNELLES. — Un crédit de 200 francs est voté pour l'achat de dix chaises de repos pour les enfants.

VŒUX. — M. Détailleur donne lecture d'un vœu signé par MM. Seynave, Dubus et Delbart, en faveur de l'entretien des tombes des soldats morts pour la France et de la pose d'une stèle semblable sur chaque tombe.

M. Détailleur présente de plus, une lettre fournissant pour la deuxième partie du vœu, des explications sur l'achat opéré par la ville de Roubaix. Le second vœu a trait à l'érection, le plus tôt possible, d'un monument aux soldats morts pour la France. Ces deux vœux sont adoptés.

MONUMENT AUX MORTS POUR LA FRANCE. —Sur la proposition de M. Détailleur, le Conseil vote une subvention provisoire de 20.000 francs pour l'érection de ce monument. Cette somme sera portée sur le budget additionnel de 1922.

DIVERS. — M. le maire donne lecture d'une lettre de la Préfecture d'après laquelle l'E.L.R.T. n'est pas astreinte à l'éclairage des arrêts sur le territoire de Wasquehal. Cet éclairage devrait être payé par la commune. Cette question est ajournée jusqu'à l'hiver prochain.

M. Leclercq dépose un vœu demandant le ralentissement des autos sur le Nouveau Boulevard au passage du Pavé de Lille.

M. Daniel Leveugle propose le relèvement de la subvention accordée au commissaire de police de Croix Wasquehal.

La séance est ensuite levée.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la teinturerie Charles Gros, l'ouvrier Emmanuel Decroix, 8, rue Marceau, à Wasquehal, a reçu des éclaboussures de soude caustique dans l'œil droit et sur le front. Il en est résulté des piqûres de la cornée et de la conjonctivite de l'œil droit et du front. 12 jours de repos. Docteur Butin.

— A la Filature du Nord, une soigneuse, Emilie Biervaque, 16 ans, demeurant à Marcq-en-Barœul, chemin Noir, 1, s'est fait une entorse de l'articulation sacro-iliaque droite, en tirant un panier de bobines. 12 jours de repos. Docteur Butin.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Jeudi prochain, à 3 heures, consultation des nourrissons à l'école maternelle du Noir-Bonnet.

ETAT CIVIL. — Publications — Lucien Reumont, employé de commerce, à Tourcoing, et Hélène Leveugle, visiteuse. — Charles Lambert, rattacheur, et Jeanne Voisin, rattacheuse à Marcq-en-Barœul. — Georges Créteur, graisseur à Caster (Belgique), et Adrienne Bertrand, journalière à Wasquehal.

LILLE

Le Coin des Accidents

LE CYCLISTE INCONNU

La police mène actuellement une enquête à l'effet de découvrir un cycliste âgé d'une vingtaine d'années, qui vendredi vers midi et demi, a renversé rue de la Vignette, Mme Veuve Leprêtre, 59 ans, ménagère, demeurant dite rue 33. Dans sa chute, cette dame s'est foulé les poignets.

Bien entendu, le cycliste qui s'était parfaitement rendu compte de l'accident, s'empressa de prendre la fuite.

DU DANGER DES TRAMWAYS SURCHARGES

Un jeune homme de 18 ans, M. Marcel Martinet, paveur, domicilié rue Masurel, avait pris place, vers 18 heures, sur le marche-pied de contre-cole d'un car A. Alors que le tramway arrivait à hauteur de la rue Lequeux, le paveur fut coincé entre le car et la voiture de M. Cuppens, entrepreneur, 43, boulevard Vauban et assez grièvement blessé.

Transporté dans une pharmacie de la rue de Turenne, M. Martinet, y reçut les soins d'un docteur. Le praticien relevera une fracture de l'omoplate et des contusions au bras gauche.

Le blessé dont l'état ne paraît pas alarmant a été transporté à l'hôpital de la Charité.

ENCORE UN CYCLISTE

Samedi vers midi, Mlle Vandeperre Raymonde, 26 ans, brodeuse, demeurant rue des Urbanistes, cour des Innocents, 18, traversait la chaussée à l'angle des rues Faidherbe et des Ponts-de-Comines, lorsqu'elle fut renversée par le cycliste Vandermerch Alphonse, 33 ans, terrassier, rue Pierre-Legrand, 118. Dans sa chute la jeune fille a eu plusieurs dents brisées et elle se plaint en outre de douleurs aux genoux.

Après avoir reçu des soins dans une pharmacie voisine, elle a été reconduite à son domicile.

CHAPITRE DES VOLS

LES REMORDS D'UN EMPLOYE INDELICAT

Le nommé Edmond Wacogne, 28 ans, convoyeur, domicilié à Calais, 1, rue Duval, s'est constitué prisonnier au poste de police du 4e arrondissement. Il a déclaré à M. Ameil, commissaire, qu'il était l'auteur du détournement d'une somme de 1.000 francs, au préjudice de son patron, M. Masslas, demeurant rue du Petit-Paris, à Calais.

Wacogne, en attendant son transfert a été écroué à la maison d'arrêt de Lille.

RATS DE JARDIN

A la suite de plainte émanant de M. Jorand, rentier, 5, rue de Valenciennes et Bernaert, employé rue Brasseur, à qui on déroba dans leur jardin, situé près la porte de Valenciennes, des légumes et des outils, la police a ouvert une information. Le préjudice total causé aux plaignants s'élève à environ 150 francs.

RATS DE CABARET

Dans la nuit du 5 au 6 mai, des malfaiteurs ont démastiqué un carreau de la façade de l'estaminet de Mme Vve Pinchon, 85, rue Colbert, et se sont introduits dans l'établissement.

Ils se retièrent en emportant un litre de triple-sec et une demi livre de beurre.

Une enquête est ouverte par la police.

SI VOUS SOUFFREZ APRES LES REPAS
prenez une petite cuillerée de Magnésie Bismurée dans un peu d'eau chaude, cela neutralisera instantanément, efficacement, et sans aucun effet nocif, toute acidité ; arrêtera la fermentation des aliments et permettra à votre estomac de fonctionner normalement et sans souffrances. Des milliers de personnes, dans toute la France, savent par expérience que la Magnésie Bismurée est le seul remède capable de les soulager et est aussi la seule chose qui leur permette de manger normalement sans se soucier des résultats.
Vous ferez bien de déposer aujourd'hui même chez votre pharmacien la somme de 4 fr. 40 et d'essayer un flacon de Magnésie Bismurée (Marque déposée). Si le résultat promis n'est pas atteint, votre argent vous sera remboursé. 3101.

Tribunal Correctionnel de Lille

AUDIENCE DU 6 MAI

Fraude en douane. — **Deux jours de prison et 3.760 francs d'amende à Ernest Bovy, dit Ernest Durand, marin, âgé de 26 ans, demeurant rue de Fives, à Lille, qui a été arrêté au poste de Toufflers, porteur de 28 kilos de tabac haché et de 17 kilos de cigarettes.**

Trafic d'or. — **Quatre mois de prison à Clémence Duchatelet, femme Fourmanoy, demeurant à Wattignies; 2 mois à Laure Rigol, inculpées d'avoir, dans la région de Wattrelos, Wattignies et Bersée, drainé de la monnaie d'or.**

— **Laure Lerouge et Rosalie Dautricourt, femme Laloux, qui avaient remis des pièces d'or, écopent chacune 50 fr. d'amende.**

Affaires de vol. — **César Van Hecke, 38 ans, demeurant à Roubaix, est condamné à 15 jours de prison pour vol de graines de lin dans un bateau en cours de déchargement.**

— **Camille Wioland, 28 ans, s'est rendu coupable du vol d'une valise à l'Hôtel de l'Univers, place des Reignaux, au préjudice de M. X..., voyageur, descendu à l'hôtel. Le tribunal lui inflige trois ans de prison.**

— **Huit mois de prison à Victor Wattelar, et 5 ans, par défaut à Théophile Enman, pour vol, le 9 mars dernier, de trois pièces de tissu d'une valeur de 380 francs, au préjudice des Magasins Généraux de Vauban.**

Contre l'Asthme
POUDRE D'ABYSSINIE
EXIBARD
Efficacité certaine.
Soulagement immédiat.
6, Rue Dombasle, PARIS et toutes Pharmacies

PETITES NOUVELLES

SINGULIER INCIDENT. — **Par suite de la chute, vers 14 heures, sur un fil de trolley, d'une bande de calicot, posée en travers de la rue Nationale, par les organisateur de la foire automobile, une perturbation s'est produite pendant environ une heure dans la circulation des tramways.**

RIEN NE SERT DE COURIR. — **Ayant voulu, rue Nationale, passer avec le véhicule qu'il conduisait, entre un tramway et l'auto de la pâtisserie Méert le charretier Ernest Montagne, domicilié à Lambersart, rue Vaillant, occasionna à l'auto des dégâts évalués à 250 francs environ. C'est assez coquet !**

DIASEPTOL
VOIES URINAIRES =
Guérison rad. et non toutes affections récentes et anciennes
L'étui 8 fr. la poste 8 fr. 50 (mandat)
BURY docteur en Pharm. 41, R. St-Sauveur LILLE (près la Gare)
Laborat. d'analyses ouvert dimanche jusq. 12 h.

DOUAI

VOL A L'ABATTOIR

La police a dressé procès-verbal au nommé Toussaint Defossez, 32 ans, garçon boucher, qui a dérobé à l'abattoir une lanterne électrique et une barre d'écartement.

ARRESTATION

Ernest Camus, demeurant 24, rue des Vierges, a été arrêté sous l'inculpation d'avoir dérobé une somme de 300 francs au préjudice d'un Polonais.

PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.)

WATTRELOS

GROUPE JEAN-JAURES. — Mercredi, 10 mai, réunion mensuelle au local, chez Flipo, au Moulin Vert, place Carnot. La réunion commencera à 19 h. 30 précises. — Ordre du jour : Elections cantonales et questions diverses. — Le secr. : Jules LEROUGE.

Bulletin Commercial

PARIS, 6 mai :

VIANDES. — Cours moyens aux Halles Centrales : bœuf derrière, première qualité, 6.50 ; 1/4 devant première qualité, 2.30 ; bavettes, 4.00 ; cuisses, 5.20 ; moutons carré : parée, 12.00 ; épaules première qualité, 8.50 ; veaux pans et cuisse au 7.00 ; basse complète, 4.70 ; rigot : première qualité 12.00 ; 2e 10.50 ; porc longe, 9.00 ; jambon, 8.30.

BEURRE, ŒUFS. — Cours : de 7.50 (marchand Centre), à 11.00 (centrifuge Touraine). — Œufs : de 260 (Poitou ordinaires) à 320 (Normandie extra), la caisse de mille.

SUCRES. — Base indigène n. 3, en entrepôt : 159.50 à 160 fr. les 100 kilos.

Un Lillois contre Einstein

« Me trouvant dans mon compartiment, en gare de Lille, le départ d'un train voisin m'a fait songer aux théories de la relativité : pendant un instant, je croyais me c'était mon train qui se mettait en mouvement.

Mais j'ai constaté plus tard que l'absolu n'était pas non plus une chimère en buvant Un Dubonnet qui possède les mêmes qualités toniques et reconstituantes, que je soit à la terrasse d'un café de Lille ou dans la famille ». 4509.

MARCHES DE LA REGION

SAINT-OMER, 6 mai :

Amenés : 54 veaux gras. — Cours : 6 fr., 5 fr. 50, 4 fr. 25 le kilo. — 6 Veaux maigres, 100 à 150 fr. l'un. — 66 Porcs, 5 fr. 50, 5 fr., 4 fr. 50 le kilo vif.

MARCHE DES COTONS

NEW-YORK, 6 mai :

STATISTIQUE ET OBSERVATION. — 1° Recettes : Aux ports de l'Atlantique, 4.000 contre 18.000; aux ports du Golfe, 9.000 contre 6.000 ; aux ports du Pacifique, nulles contre nulles ; dans les villes de l'intérieur, 5.000 contre 14.000. 2° Exportations : pour la Grande-Bretagne nulles contre 6.000 ; pour la France et le Continent, nulles contre 11.000 ; pour le Japon, nulles contre nulles : hebdomadaires, 75.000, année dernière, 120.000.

Mouvement du marché : débutent en recul sur des nouvelles de meilleur temps, puis fléchissent encore par suite des reventes des haussiers, des ventes de la Wall-Street et du sud, vers la fin le marché s'améliore en raison d'achats locaux et des rabats des baissiers. Clôture soutenue.

En lisant le journal
C'est en lisant que l'on s'instruit, mais il ne faut pas croire qu'il soit absolument nécessaire de s'absorber dans la lecture de gros volumes, trop souvent ennuyeux pour apprendre quelque chose. Vous pouvez trouver dans des lectures moins arides, par exemple dans votre journal de tous les jours, que vous parcourez le matin en vous rendant à vos occupations, plus d'un enseignement utile. Ainsi, c'est dans ce journal que Mlle Andrée Grao, une jeune fille de Baron, par Saint-Germain-du-Puch (Gironde) a trouvé une indication qui lui a rendu grand service. Voici ce qu'elle nous écrit :
« Ayant lu souvent dans le journal les lettres de personnes guéries par les Pilules Pink, j'ai voulu en faire l'essai moi-même, car depuis un certain temps je ne me sentais pas bien, j'avais différents malaises, des migraines très fréquentes et des douleurs intercostales. Je suis très contente d'avoir pris vos pilules car elles m'ont débarrassée de tout cela et m'ont remise en parfaite santé. »
(Cl. Sarrazin et Bonny). Mlle Andrée GRAO
Les Pilules Pink agissent vite et bien. Elles purifient et enrichissent le sang, toni fient le système nerveux et stimulent le fonctionnement de tous les organes. Grâce à cet ensemble de propriétés, elles constituent un médicament régénérateur de premier ordre et donnent toujours d'excellents résultats dans les cas d'anémie, chlorose, affaiblissement général, maigreur, névralgies, maladies nerveuses, irrégularités des femmes, maux d'estomac, rhumatisme.
Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie P. Barret 23, rue Ballu, Paris : 4 fr. 50 la boîte, 24 fr. les six boîtes, plus 0 fr. 50 de timbre-taxe par boîte.

Bulletin Financier

Mouvement du marché : débutent en recul sur des nouvelles de meilleur temps, puis fléchissent encore par suite des reventes des haussiers, des ventes de la Wall-Street et du sud, vers la fin le marché s'améliore en raison d'achats locaux et des rabats des baissiers. Clôture soutenue.

RÈGLES DOULOUREUSES - Retard, Migraines
RETOUR D'AGE
et Toutes les Maladies de la Femme
Guéris par le TRISTYL-NOYON. - Action immédiate. Jamais d'insuccès
Toutes pharmacies ou contre mandat de 4 fr. 40 aux LABORATOIRES H. NOYON, 21, rue Auber, PARIS. — Renseignements gratis. 9294

Revue Hebdomadaire

DE LA BOURSE DE LILLE

L'orientation générale du marché est meilleure. En fin de semaine on remarque, dans tous les compartiments, un regain d'activité que l'on peut attribuer aux dispositions plus confiantes de la clientèle à l'égard de la situation politique, et aussi aux excellentes nouvelles qui continuent à nous parvenir des marchés américains. La légère amélioration qui se manifeste dans notre situation économique a également un effet salutaire sur le public.

Les perspectives dans quelques industries sont encourageantes, notamment dans celle du bâtiment, où de nombreux projets de construction d'habitation viennent d'être élaborés. Leur complète réalisation produirait un bien immense en ce qu'elle *alimenterait plusieurs branches du* commerce et de l'industrie.

La cote des valeurs de charbonages se montre soutenue et emprunte d'une certaine animation.

Le fait saillant de la semaine a été la mise des bénéfices réalisés au cours du dernier exercice par notre gros producteur *Anzin*. Ceux-ci s'élèvent à 22.380.559 francs. Ce chiffre est remarquable, si l'on tient compte des difficultés que, du fait de la crise économique, nos houillères ont rencontré depuis deux ans dans l'écoulement de leurs produits, difficultés aggravées ces derniers mois par l'importation réalisée à des prix moindres que ceux pratiqués sur les marchés français.

De ce solde bénéficiaire qu'accuse l'exercice 1921 des mines d'Anzin, il faut déduire une somme de 5.359.795 qui a servi au paiement de l'acompte de 15 francs brut par action, réparti en novembre dernier. Il reste donc un solde distribuable de 17.090.764 francs sur lequel le Conseil proposera, dit-on, à l'assemblée du 18 mai, de distribuer une somme de 25 francs par titre, ce qui portera à 40 francs brut le dividende total de l'exercice. Douze actions nouvelles correspondant à un centième de denier pour lequel il avait été réparti 150 francs en 1920, cette distribution équivaut à 480 francs pour 12 actions, contre 150 francs l'an dernier.

On relève au bilan au 31 décembre 1921, qui se totalise par 1.065.562.912